

ENTRETIEN

Alcoolisme : elle n'a pas attendu pour prescrire du Baclofène

Par Elodie Calas | Rue89 | 28/05/2011 | 13H03

Partager: [t](#) [f](#) [m](#)

AA+ | AA- | [✉](#) | [PDF](#) [🖨](#)



En 2009, [Annie Rapp](#), psychothérapeute, découvre les effets positifs du Baclofène sur les personnes souffrant d'alcoolisme. Ce [myorelaxant](#), à l'origine réservé aux patients atteints de sclérose en plaques, a déjà convaincu une partie du corps médical.

Pourtant, sa mise sur le marché n'a toujours pas été autorisée pour cette vertu curative. Le Dr Rapp fait front à cette interdiction en continuant depuis deux ans de prescrire ce « médicament-miracle ».

Rue89 : Comment décide-t-on de devenir médecin-prescripteur du Baclofène ?

Annie Rapp : J'ai commencé à prescrire le Baclofène à l'automne 2009. J'avais lu quelques mois avant un article sur ce médicament. Jusqu'alors, je n'avais jamais vu, avec les traitements existants, de résultat positif sur les personnes alcooliques.

Pour un médecin, une telle découverte ne peut être qu'une bonne nouvelle. J'ai donc pris contact avec l'association Aubes et le docteur [Olivier Ameisen](#) [cardiologue qui a établi que le Baclofène est le seul médicament qui supprime complètement la dépendance à l'alcool, ndlr], qui cherchaient des médecins-prescripteurs.

A quelles sanctions professionnelles vous exposez-vous en prescrivant un médicament qui n'a pas obtenu l'autorisation de mise sur le marché ([AMM](#)) contre l'alcoolisme ?

[Prescrire hors-AMM](#) n'est pas interdit en France. C'est même une pratique courante dans le traitement de l'alcoolisme. Personne ne s'en offusque. Cependant, dès le début, des médecins faisant autorité ont exprimé leur réserve vis-à-vis du Baclofène dans le traitement de l'alcoolisme, ce qui fait que beaucoup de médecins hésitent à le prescrire.

Quant à moi, j'ai estimé que je ne risquais pas grand-chose à le faire. Il suffit de bien superviser les patients et surveiller les effets secondaires gênants. A mon âge, je pourrais être à la retraite. Donc si j'ai des ennuis, je m'arrêterai simplement de travailler. Ce n'est pas comme si j'étais au début de ma carrière professionnelle.

Quels sont les arguments des médecins qui refusent de prescrire le Baclofène ?

Je n'en ai pas rencontré personnellement, mais j'ai eu plusieurs échos de patients. Ces médecins s'appuient sur le fait que le Baclofène n'a pas encore été testé officiellement. D'autres ne croient simplement pas à son efficacité. Ils pensent que si un médicament-miracle existait, ça se saurait. Ils préfèrent croire à l'abstinence.

Lors du colloque du 14 mai 2011 « [Baclofène, pour ou contre ?](#) », les principaux arguments des « contre » insistaient sur les effets secondaires du traitement. Effets pourtant réversibles quand on adapte la dose du médicament. Et bien peu dangereux, comparés aux effets de l'alcoolisation chronique !

Quels sont ces effets secondaires dont vous parlez ?

La plupart du temps, ce sont des effets de somnolence. Une envie irrésistible de fermer les yeux et de s'endormir. Mais c'est une sensation qui disparaît en quelques minutes, puis s'estompe avec le temps.

Il y a aussi divers effets transitoires : perte d'équilibre, troubles digestifs... S'ils ne disparaissent pas, il faut alors baisser la dose prescrite pour adapter le corps à ces changements. Puis une fois habitué, on augmente à nouveau jusqu'à ce que la personne ne ressente plus l'envie de boire. Le traitement est réussi quand elle devient libre de boire ou pas.

Qu'est-ce qui freine aujourd'hui la reconnaissance du Baclofène par les institutions médicales ?

Jusqu'à aujourd'hui, les [laboratoires pharmaceutiques](#) ont refusé de faire des études sur le Baclofène et ses vertus sur la dépendance à l'alcool. J'imagine que comme le Baclofène est déjà « générique », ils n'ont aucun intérêt à faire des recherches pour le développer. Ils ne gagneraient pas d'argent avec un tel produit. C'est la logique financière qui prime.

Les pouvoirs publics sont ceux qui devraient financer ce projet. Beaucoup de choses ont été faites pour soutenir la recherche sur le [cancer](#), [Alzheimer](#)... mais pas pour l'alcoolisme.

Comment prescrivez-vous ce médicament ?

J'ai décidé de le prescrire à tous ceux qui me le demandent et qui ont un réel problème avec l'alcool. J'observe ensuite l'évolution du patient. Dans l'ensemble, il y a de bons résultats. Il faut savoir que c'est un traitement à vie, mais qu'il est généralement bien accepté. Si le patient arrête, le besoin d'alcool revient.

Ce médicament n'agit que sur une partie du problème, le besoin d'alcool, de drogue, ce que l'on appelle le « [craving](#) ». Mais il n'a pas systématiquement d'effets sur les composantes psychologiques, surtout psychiatriques, de la maladie.

Les demandes sont-elles nombreuses ?

J'ai dû avoir au moins 80 demandes de prescriptions sur deux ans. Mais tous les patients n'ont pas été suivis. Certains ont abandonné pour des raisons diverses, d'autres en sont pleinement satisfaits.

Les médecins-prescripteurs sont-ils nombreux ?

Je rencontre d'autres médecins-prescripteurs, on se concerte, on compare les résultats. J'ai obtenu beaucoup de conseils de personnes plus expérimentées. Mais il est difficile de savoir exactement le nombre de professionnels qui prescrivent aujourd'hui du Baclofène. Nous ne nous sommes pas tous déclarés.

En 2010, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ([Afssaps](#)) a recensé à peu près [20 000 prescriptions de Lioréal](#) [appellation commerciale du Baclofène, ndlr] de plus qu'en 2009. Et elles seraient, compte tenu des posologies utilisées, probablement en rapport avec l'alcool-dépendance.

Extrait du web par <http://www.baclofene.com>

<http://www.rue89.com/2011/05/28/alcoolisme-elle-na-pas-attendu-pour-prescrire-du-baclofene-206284>